

## Communiqué de presse n° 19/2016



### L'ONDA engage les aéroports de Marrakech et de Casablanca dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre

**Les aéroports Marrakech Menara et Casablanca Mohamed V reçoivent « l'Airport Carbon Accreditation » niveau « Mapping » de l'ACI (Airports Council International).**

Au moment où tous les regards se tournent vers Marrakech et la COP 22 qui s'y déroule actuellement, L'ONDA affiche une démarche volontariste en annonçant La certification « Level 1 – Mapping » depuis le 01 novembre 2016, des aéroports de Marrakech et de Casablanca dans le programme « Airport Carbon Accreditation », décerné par ACI. Les deux aéroports ont été accompagnés dans ce processus par ACI qui regroupe la majorité des aéroports dans le monde et un organisme agréé.

L'Airport Carbon Accreditation (ACA), lancé en 2009 à l'initiative de l'ACI est le seul programme à dimension internationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre spécifique aux aéroports. Cette certification évalue et reconnaît la démarche entreprise par les aéroports.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion le lundi 14 novembre au stand de l'ONDA au sein du site de la COP 22 à

Marrakech, en présence du Responsable du Programme des Mécanismes de Développement Durable du Secrétariat des Nations Unies pour le Changement Climatique, M. Niclas Svenningsen.

Remis au Directeur Général de l'ONDA, M. Zouhair Mohammed EL AOUFIR par Le Secrétaire Général d'ACI Afrique, M. Ali TOUNSI, ces certificats attestent que la cartographie des données a été menée conformément aux exigences du programme. Cette première étape essentielle permet aux deux aéroports de mesurer leurs émissions de CO2 avec une certification du niveau de ces émissions par un organisme agréé et indépendant et de s'inscrire dans une démarche globale de leur réduction.

Cette accréditation reflète la stratégie de l'ONDA qui donne la priorité au développement durable et exprime sa volonté affichée d'apporter sa contribution aux efforts mis en œuvre pour lutter contre le changement climatique.

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports, M. Zouhair Mohammed EL AOUFIR, souligne à cet effet : "Nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui ce premier niveau d'accréditation qui valide la démarche de l'ONDA dans la gestion des émissions de gaz à effet de serre des deux plus grands aéroports du Maroc en termes de trafic qui représentent 6,7% du trafic aérien du continent africain. C'est une action supplémentaire qui démontre, si besoin est, que nos objectifs économiques vont de pair avec un engagement de premier ordre dans la lutte contre le réchauffement climatique. »

Il à noter que l'ONDA compte poursuivre son engagement par l'obtention de niveaux supérieurs de « l'Airport Carbon Accreditation » avec un objectif à long terme qui est celui d'atteindre la neutralité carbone (niveau 3+ de l'accréditation carbone) par 50% des aéroports marocains à l'horizon 2025.